

VOTE	
QUORUM : 300	
Nombre de délégués :	598
Votants :	54
Présents :	49
Pouvoirs :	5
Pour :	54
Abstention :	0
Contre :	0

COMITE SYNDICAL

du SIED 70

des 20 et 27 mars 2024

Dates de convocation : 19 février et 21 mars 2024

DELIBERATION N° 14

OBJET : Compte Administratif 2023 du budget annexe « Chaufferie de Scey-sur-Saône et Saint-Albin »

Le Comité syndical procède à l'examen du compte administratif du budget annexe « Chaufferie de Scey-sur-Saône et Saint-Albin » dressé par Monsieur Jean-Marc JAVAUX, Président, dont les réalisations, y compris la reprise des résultats de 2022 sont les suivantes :

SECTION	Réalisations
INVESTISSEMENT	
Dépenses	194 914,04 €
Recettes	67 313,71 €
FONCTIONNEMENT	
Dépenses	241 877,15 €
Recettes	137 320,81 €

Le Comité syndical, entendu cet exposé et après en avoir délibéré, sous la présidence de Monsieur Pascal GAVAZZI, en l'absence de Monsieur Jean-Marc JAVAUX :

- 1) **CONSTATE** les identités de valeurs du compte administratif avec le compte de gestion ;
- 2) **ARRETE** le compte administratif 2023 du budget annexe « Chaufferie de Scey-sur-Saône et Saint-Albin » tel qu'il est annexé à la présente délibération avec un déficit global de clôture de 232 156,67 €.

PJ : Compte administratif 2023 du budget annexe « Chaufferie de Scey-sur-Saône et Saint-Albin ».

Pour extrait conforme
Le Président,

Jean-Marc JAVAUX

